



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport DICS
Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

Direction de l'instruction publique, de la culture et du
sport DICS
Direktion für Erziehung, Kultur und Sport EKSD

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 06, F +41 26 305 12 14
www.fr.ch/DICS

Par les services de l'enseignement obligatoire
de langue française (SEnOF), de langue
allemande (DOA) et de l'enseignement
spécialisé et des mesures d'aide (SESAM)
aux autorités locales responsables des
dicastères de l'école et de l'accueil
extrascolaire
et aux directions des écoles et, par elles, au
personnel enseignant et aux parents

Réf: JPS2
T direct: +41 26 305 12 01
Courriel: dics@fr.ch

Fribourg, le 6 décembre 2017

**Congé en l'honneur de la double élection
de M. Dominique de Buman à la Présidence du Conseil national et
de celle de M. Alain Berset à la Présidence du Conseil fédéral**

Madame,
Monsieur,

A la suite de l'élection de M. Dominique de Buman à la Présidence du Conseil national et de celle de M. Alain Berset à la Présidence du Conseil fédéral, conformément à l'art. 21 LS, les élèves des écoles obligatoires du canton (soit primaires 1-8^H, cycles d'orientation 9-11^H et écoles spécialisées) bénéficieront d'un jour de congé supplémentaire. Celui-ci est fixé

au vendredi 22 décembre 2017,

ce qui anticipera d'un jour les vacances de Noël.

Je vous remercie de prendre les dispositions nécessaires et vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Jean-Pierre Siggen
Conseiller d'Etat, Directeur